



Assemblée générale

Soixante-quatorzième session

15^e séance plénière

Mardi 15 octobre 2019, à 11 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Muhammad-Bande (Nigéria)

La séance est ouverte à 11 h 5.

Point 19 de l'ordre du jour

Développement durable

- a) **Mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable et de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable**

Projet de résolution (A/74/L.2)

Le Président (*parle en anglais*) : Les membres se souviendront qu'à sa 2^e séance plénière, tenue le 20 septembre, l'Assemblée générale a décidé de renvoyer le point 19 a) de l'ordre du jour à la séance plénière afin d'approuver le projet de déclaration politique issue du forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les auspices de l'Assemblée générale.

Nous allons maintenant examiner le projet de résolution A/74/L.2.

L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/74/L.2, intitulé « Déclaration politique issue du forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les auspices de l'Assemblée générale ».

Puis-je considérer que l'Assemblée décide d'adopter le projet de résolution A/74/L.2?

Le projet de résolution A/74/L.2 est adopté (résolution 74/4).

Le Président (*parle en anglais*) : Avant de donner la parole aux orateurs au titre des explications de position, je rappelle aux délégations que les explications sont limitées à 10 minutes et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M^{me} Nemroff (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Ma délégation tient à remercier les cofacilitateurs, l'Ambassadrice des Bahamas et l'Ambassadeur de la Suède, pour le leadership dont il ont fait montre concernant cette résolution portant sur le forum politique de haut niveau (résolution 74/4). Aujourd'hui, les États-Unis d'Amérique sont heureux de se joindre au consensus sur cet important document final.

Tous les pays ont un rôle à jouer dans la réalisation de la vision exprimée dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le Programme 2030 demeure un point de ralliement commun pour que la communauté internationale partage à la fois les charges et les possibilités inhérentes aux défis mondiaux du développement. Les États-Unis continueront de jouer un rôle de premier plan dans le développement durable, non seulement en tant que pays fournissant le plus grand volume d'aide publique au développement, mais aussi en tant que principal bailleur de fonds du système des Nations Unies et des banques multilatérales

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

19-31661(F)



Document adapté

Merci de recycler



de développement. Nous tenons à souligner que les défis mondiaux actuels en matière de développement exigeront des actions collectives pour créer et favoriser un environnement qui privilégie la mobilisation des ressources nationales, ainsi que l'engagement du secteur privé et d'autres acteurs non gouvernementaux clefs, notamment la société civile et les organisations d'inspiration religieuse.

Les États-Unis eux-mêmes sont fondés sur un système de libertés individuelles qui octroient aux personnes la liberté d'innover et de stimuler le progrès. Pour les États-Unis, les politiques en faveur de la croissance ont entraîné une croissance économique robuste, rétabli des mesures incitatives et établi un cycle de prospérité solide. S'agissant de nos engagements à l'étranger, nous comprenons que les liens économiques sont plus précieux lorsqu'ils sont inclusifs, multidirectionnels et fondés sur des règles. Nous croyons également que les investissements dans le développement durable auront le plus grand impact lorsqu'ils favoriseront et respecteront les meilleures pratiques et normes acceptées à l'échelle internationale, lorsqu'ils établiront des marchés locaux et lorsqu'ils susciteront des investissements et actions supplémentaires au niveau local.

Pour concrétiser l'ambition du Programme 2030 et réaliser des progrès durables, les pays devront choisir activement des investissements qui respectent les normes environnementales et sociales les plus élevées et qui soient financièrement viables. Tous nos efforts collectifs dans le cadre des objectifs de développement durable doivent reposer sur les principes de bonne gouvernance, de transparence et de viabilité, y compris la soutenabilité de la dette, et faire en sorte que les incidences économiques et sociales soient correctement évaluées et que les progrès soient localisés. Pour tirer pleinement parti des défis et des possibilités du Programme, la participation de toutes les parties prenantes, y compris le secteur privé, est impérative. Dans certaines parties du monde et même dans les institutions multilatérales, ici au sein du système des Nations Unies, la participation du secteur privé et des acteurs non gouvernementaux est menacée. Nous n'atteindrons pas collectivement les objectifs du Programme 2030 sans la participation pleine et entière de ces importantes parties prenantes non gouvernementales.

Enfin, nous saisissons cette occasion pour apporter des précisions sur le texte négocié de la déclaration politique issue du forum politique de haut niveau. La

déclaration générale sur les points de l'ordre du jour de la Deuxième Commission que nous avons faite au Conseil économique et social le 8 novembre 2018 portait sur nos préoccupations plus générales concernant le Programme 2030, le Programme d'action d'Addis-Abeba, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) et le Nouveau Programme pour les villes. En ce qui concerne le langage concernant l'Accord de Paris sur le climat et les changements climatiques utilisés dans cet document, les États-Unis réaffirment leur intention de se retirer dès que possible de cet accord. Par conséquent, les dispositions relatives à l'Accord de Paris et aux changements climatiques sont sans préjudice des positions des États-Unis. Nous affirmons notre soutien à la promotion de la croissance économique et à l'amélioration de la sécurité énergétique, tout en protégeant l'environnement.

M^{me} Bogay (Hongrie) (*parle en anglais*) : La Hongrie est attachée sans réserve à la mise en œuvre des objectifs de développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Cela a également été souligné par S. E. M. János Áder, Président de la Hongrie, lors du Sommet sur les objectifs de développement durable organisé pendant la semaine des réunions de haut niveau des Nations Unies. Conformément aux objectifs de développement durable, la Hongrie accueille cette année quatre grandes manifestations internationales à Budapest, à savoir la Conférence de Telecom World organisée par l'Union internationale des télécommunications, le Sommet de l'eau de Budapest, la conférence régionale sur la lutte antiterroriste et le Forum mondial de la science.

La déclaration politique issue du forum politique de haut niveau pour le développement durable (résolution 74/4) est un document essentiel pour la réalisation de nos objectifs. C'est pourquoi la Hongrie a appuyé son adoption. Toutefois, le Gouvernement reste préoccupé par toute référence au Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, ainsi qu'aux migrations en général, et tient à exprimer des réserves au sujet des paragraphes 21 et 27 de la déclaration politique. La Hongrie a voté contre le Pacte mondial sur les migrations à l'Assemblée générale en décembre dernier (voir A/73/PV.60). Le Gouvernement hongrois ne peut ni partager le point de vue selon lequel la migration est la meilleure solution pour le marché du travail et les problèmes démographiques des pays de destination, ni être d'avis qu'elle est la solution aux problèmes des pays d'origine. Des solutions durables ne pourront être trouvées que si les objectifs de

développement sont axés sur la création de moyens de subsistance pour les populations dans leur pays d'origine. Le Gouvernement hongrois se concentre donc sur des projets de développement dans les pays d'origine qui peuvent contribuer à trouver des solutions durables pour ceux qui en ont besoin et à améliorer leurs conditions de vie. Nous mettons l'accent sur le renforcement des soins de santé, des mesures de salubrité, de la gestion de l'eau et des infrastructures éducatives dans les pays en développement.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur au titre des explications de position après l'adoption de la résolution 74/4.

Je donne maintenant la parole aux orateurs qui souhaitent faire une déclaration après l'adoption de la résolution.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un plaisir de prendre la parole au nom des cofacilitateurs de cette déclaration politique, à savoir la Représentante permanente des Bahamas, M^{me} Sheila Carey, et moi-même, car cette déclaration, qui a été adoptée pour la première fois au Sommet sur les objectifs de développement durable, a maintenant été également approuvée par l'Assemblée générale (résolution 74/4).

Je tiens à remercier toutes les délégations pour leur coopération lors des consultations et des négociations que nous avons tenues. Avec leur aide et dans un esprit de collaboration, nous avons atteint l'objectif que nous nous étions fixé – une déclaration politique concise, fondée sur des faits et orientée vers l'action, adoptée par consensus. J'aimerais laisser aux membres trois points à retenir du travail sur la déclaration politique.

Premièrement, la collaboration des membres nous montre que le multilatéralisme fonctionne. Quand les enjeux sont importants, nous pouvons mettre de côté nos divergences et nous concentrer sur notre objectif commun. Les dirigeants présents au Sommet sur les objectifs de développement durable ont parlé d'une seule voix – ils ont convenu de maintenir le Programme de développement durable à l'horizon 2030, universel et indivisible, à l'avant-plan et d'accélérer leur action afin que nous puissions atteindre ces objectifs dans les délais.

Deuxièmement, les preuves des progrès réalisés en ce qui concerne les objectifs de développement durable nous sont présentées dans le *Rapport mondial sur le développement durable* et les rapports sur l'état d'avancement des objectifs de développement durable.

Ils nous montrent que nous avançons trop lentement. Dans certains cas, nous faisons marche arrière. Toutefois, les rapports nous disent également que nous pouvons encore inverser la situation si nous nous concentrons sur ce que nous devons faire et travaillons ensemble.

Enfin, la déclaration politique ayant été adoptée, nous entrons dans la décennie décisive de l'action et de la mise en œuvre. Nous devons nous rappeler les engagements que nous avons pris. La déclaration politique contient un plan d'action accéléré en 10 points pour guider notre mise en œuvre du Programme 2030. J'espère que les orientations politiques seront utiles non seulement aux gouvernements mais aussi à toutes les parties prenantes qui travaillent ensemble pour atteindre les 17 objectifs de développement durable.

L'an prochain, nous célébrerons le soixante-quinzième anniversaire des Nations Unies, et il ne nous restera plus qu'une décennie pour réaliser le Programme 2030. Dans la déclaration politique, nous avons demandé au Secrétaire général

« d'amener les gouvernements, la société civile, le secteur privé et les autres parties prenantes à trouver des solutions et à accélérer les mesures visant à combler les lacunes systémiques décelées dans la mise en œuvre, au moment où nous nous engageons dans une décennie décisive du Programme 2030. » (*résolution 74/4, par. 26*)

Profitons de l'année à venir pour montrer que nous pouvons inscrire la mise en œuvre au premier plan. Nous nous sommes également engagés à procéder à un examen ambitieux et efficace du forum politique de haut niveau pendant la présente session de l'Assemblée générale. J'espère que l'esprit positif et de collaboration dont nous avons fait montre lors des négociations sur la déclaration politique pourra se poursuivre au cours de la procédure d'examen. Le Programme 2030 est notre feuille de route pour sauver la planète pour les générations futures. La déclaration politique a envoyé un message urgent au monde : il est temps d'agir.

M^{me} Azucena (Philippines) (*parle en anglais*) : Les Philippines s'associent aux déclarations faites au Sommet sur les objectifs de développement durable par l'observateur de l'État de Palestine, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, par le représentant de la Thaïlande, au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, et par le représentant de la République d'El Salvador, au nom du Groupe de pays de même sensibilité pour la promotion des pays à revenu intermédiaire.

Lors de l'adoption des objectifs de développement durable en septembre 2015 (voir A/70/PV.4), les Philippines, comme les 192 autres États Membres de l'ONU, se sont engagées à atteindre les 17 objectifs de développement durable et leurs cibles d'ici 2030. À ce jour, notre engagement en faveur du Programme 2030, et des trois dimensions du développement durable—économique, sociale et environnementale—ainsi que de la nécessité urgente d'éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, demeure ferme. Les objectifs de développement durable sont en phase avec les plans de développement à moyen et long terme des Philippines auxquels ils sont pleinement corrélés. La viabilité et l'inclusion sont à la fois les objectifs et les principes qui guident nos stratégies de développement.

Nous avons également participé activement au processus d'examen national volontaire afin de partager nos expériences, y compris nos succès, nos défis et les leçons apprises, en vue d'accélérer la mise en œuvre du Programme 2030. Nous considérons les exercices du processus d'examen volontaire comme des jalons dans la réalisation des objectifs de développement durable, ce qui nous permet de suivre nos progrès et, au besoin, de réévaluer nos méthodes. Pays pionnier dans ce domaine, les Philippines ont présenté leur premier examen en juillet 2016. Nous nous sommes concentrés sur les enseignements tirés des objectifs du Millénaire pour le développement et avons défini des moyens de tirer parti de ces progrès au moment où nous entrons dans la première phase des objectifs de développement durable.

Lors du forum politique de haut niveau organisé sous les auspices du Conseil économique et social au début de cette année, nous avons présenté notre deuxième examen national volontaire, dans lequel nous avons mis l'accent sur une approche à l'échelle de l'État et à l'échelle de la société pour réaliser les aspirations du peuple philippin à une vie où les liens familiaux et communautaires sont forts, confortables, pacifiques et sûrs. Nous avons décrit certaines des réalisations du pays, telles que la scolarisation quasi universelle dans l'enseignement primaire, la promotion d'un emploi inclusif, durable et équitable grâce à notre loi sur les emplois verts, l'engagement renforcé du secteur privé, le renforcement des capacités et des partenariats pour la préparation aux catastrophes, et la ratification de la loi organique du Bangsamoro pour faire face au conflit qui sévit depuis longtemps dans le sud des Philippines.

Les Philippines appuient pleinement les réformes en cours du système des Nations Unies pour le développement afin de le rendre plus efficace, efficient et transparent dans son appui aux pays et à leurs priorités de développement. Nous avons présidé le débat de 2019 du Conseil économique et social consacré aux activités opérationnelles de développement, au cours duquel nous avons pris connaissance des efforts déployés par le Secrétaire général et pris acte des progrès réalisés jusqu'à présent, tout en notant qu'il restait beaucoup à faire.

Alors que nous passons à la phase suivante de la mise en œuvre des objectifs de développement durable, je voudrais me faire l'écho de la déclaration faite par la délégation philippine en 2015 lors de l'adoption de ces objectifs, comme cela reste vrai aujourd'hui.

« Les Philippines s'engagent à faire du Programme 2030 une réalité et à ne laisser personne de côté. C'est notre responsabilité sacrée envers nos enfants et les générations futures, et notre devoir solennel en tant que Membres des Nations Unies. » (A/70/PV.12, p. 3).

M. De La Mora Salcedo (Mexique) (*parle en espagnol*) : Le Mexique se félicite de la déclaration politique adoptée dans le cadre du Sommet sur les objectifs de développement durable (résolution 74/4). Lorsque nous avons élaboré le Programme de développement durable à l'horizon 2030, nous avons reconnu que chacune de ses trois dimensions – économique, sociale et environnementale – était tout aussi importante. Aujourd'hui, à la veille de sa dernière décennie, aucun État Membre n'a pleinement atteint les objectifs de développement durable. Nous courons le risque de ne pas respecter nos engagements. Il est donc nécessaire de passer des paroles et des négociations à l'action et aux partenariats. Le Mexique s'est réjoui d'avoir pu inscrire neuf mesures d'accélération au Sommet, des projets qui concrétisent l'engagement du Mexique en faveur de la durabilité. Au-delà de l'alignement de notre plan de développement national sur le Programme 2030, nous avons identifié les domaines qui nécessitent des interventions ciblées pour combler le retard socio-économique.

Je voudrais mettre l'accent sur quelques-unes des mesures d'accélération menées par le Bureau du Président du Mexique et qui peuvent être consultées sur le portail interactif de l'ONU. Premièrement, le Mexique croit fermement à la revitalisation de l'agriculture dans le respect de l'environnement, et

c'est pourquoi nous développons notre programme Escuelas del Campo. Dans 65 municipalités du sud-est du Mexique, nous travaillerons avec la société civile pour former les producteurs aux meilleures pratiques environnementales. En même temps, ces communautés marginalisées seront intégrées dans les chaînes de valeur locales et régionales sans que cela s'accompagne d'une utilisation non durable des terres.

Deuxièmement, nous voulons renforcer la contribution directe de l'enseignement supérieur à la mise en œuvre du Programme 2030. D'ici la fin de l'année prochaine, nous aurons installé 100 laboratoires de développement durable dans des universités de tout le pays, lesquels travailleront directement avec les communautés pour identifier, concevoir et mettre en œuvre des projets de développement économique local utilisant le coopérativisme et l'économie sociale.

Troisièmement, ne laisser personne de côté signifie précisément cela – personne. Pendant de nombreuses années, les femmes, mais surtout celles qui travaillent à la maison et à la campagne, n'ont pas eu un accès adéquat à la sécurité sociale. Le Mexique consolidera sa stratégie nationale de soins en mettant l'accent sur les populations historiquement oubliées. Grâce aux services bancaires d'aide sociale, nous prévoyons d'accroître de 40 % la disponibilité des outils financiers en cinq ans, en mettant particulièrement l'accent sur le sud et le sud-est du pays.

Chaque jour qui passe nous laisse moins de temps pour atteindre les objectifs du Programme 2030. Nous rejetons donc toute tentative de renégociation des objectifs sur lesquels nous nous sommes mis d'accord collectivement. C'est également la raison pour laquelle nous nous félicitons des partenariats stratégiques que nous jugeons essentiels à la réalisation du Programme. Le Mexique souhaite intensifier sa collaboration en matière de développement durable avec d'autres pays, la société civile, les initiatives privées, le milieu universitaire, les peuples autochtones, les communautés de migrants et les jeunes. Oui, il est possible d'atteindre nos objectifs, mais seulement si nous travaillons ensemble. Ce travail d'équipe permettra de s'assurer que personne n'est laissé pour compte. À la fin du cycle d'examen du Programme 2030 au cours de la présente session de l'Assemblée générale, je tiens à réaffirmer le ferme appui du Mexique à la réalisation des objectifs de développement durable. Nous resterons un partenaire fiable et actif dans les processus d'examen et de suivi.

M^{me} Velichko (Bélarus) (*parle en russe*) : Des approches novatrices et une coopération internationale renforcée sont essentielles pour parvenir au développement durable. C'est cette approche multilatérale qui nous a amenés à adopter le Programme de développement durable à l'horizon 2030 il y a quatre ans (voir A/70/PV.4). La coopération multilatérale n'est pas seulement une option possible pour y parvenir, elle est d'une importance capitale. Si nous voulons faire progresser le développement durable et mobiliser nos ressources, nous avons besoin d'une action plus coordonnée et décisive. S'il est très important de mobiliser les ressources nationales et de devenir économiquement autonomes, il demeure essentiel de créer un environnement international favorable et d'assurer un meilleur accès aux ressources financières et à l'assistance technologique. Nous croyons que le secteur privé peut fournir des ressources financières et technologiques et que l'ONU devrait donc renforcer et intensifier les partenariats nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable.

Le Bélarus continue de progresser régulièrement sur la voie du développement durable sur la base du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nos efforts visent à atteindre un équilibre durable entre le développement économique et la protection de l'environnement et à promouvoir les principes de l'économie verte, l'introduction du concept de ville intelligente et le développement de l'agriculture de précision. Le Bélarus est fermement déterminé à passer à une économie durable à faible intensité de carbone et est disposé à accroître sa contribution aux efforts conjoints visant à relever ce défi mondial. Nous nous engageons sans réserve à réduire nos émissions de gaz à effet de serre d'au moins 35 % d'ici 2030 par rapport à 1990, en utilisant uniquement nos propres ressources. Le Bélarus envisage également des objectifs plus ambitieux qu'il pourrait atteindre avec l'aide financière et technologique des pays plus avancés.

Les efforts déployés pour atteindre les objectifs de développement durable sont devenus un facteur d'unité pour tous nos partenaires – organismes gouvernementaux, Parlement, société civile, entreprises et milieux universitaires. Nous avons tenu notre premier forum national sur le développement durable avec la participation d'un large éventail de partenaires nationaux et internationaux, ainsi que notre premier forum régional. Au début de 2020, nous prévoyons d'organiser le premier forum de l'Union économique eurasiatique sur les objectifs de développement durable.

Nous considérons les partenariats avec toutes les parties prenantes aux niveaux national et international comme un facteur clé pour accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Dans cet esprit, le Bélarus accorde la priorité à l'échange de données d'expérience et aux efforts conjoints pour atteindre les objectifs de développement durable, et nous encourageons l'expansion de la coopération entre les institutions et mécanismes nationaux responsables de ce domaine. Nous pensons également que l'établissement de partenariats internationaux similaires facilitera l'échange des meilleures pratiques en matière de développement durable et accélérera les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable.

M. Rai (Népal) (*parle en anglais*) : Je vous félicite, Monsieur le Président, pour la compétence avec laquelle vous dirigez les travaux de l'Assemblée générale.

Le Népal se félicite de l'adoption par l'Assemblée générale de la déclaration politique issue du forum politique de haut niveau pour le développement durable (résolution 74/4). Il va sans dire que le forum est une occasion quadriennale importante pour examiner en détail les progrès que nous avons accomplis dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nos dirigeants sont rentrés dans leurs pays respectifs pour transmettre haut et fort le message de la déclaration, à savoir qu'un changement rapide est possible et que les objectifs de développement durable restent à portée de main si nous adoptons la transformation et accélérons la mise en œuvre.

Ce qui importe maintenant, c'est la mise en œuvre rapide et efficace du Programme 2030. Pour ce faire, il faut passer d'une approche fondée sur le maintien du statu quo à une intensification de nos efforts en vue de prendre de nouvelles mesures et d'accroître le nombre de partenariats. Le monde est confronté à de nombreux défis, de la pauvreté et de la faim aux changements climatiques et aux catastrophes. De tels problèmes mondiaux exigent une réponse mondiale, et une réponse mondiale n'est possible qu'à travers un multilatéralisme fort. Deux des principes centraux qui rendent le Programme 2030 si ambitieux et transformateur, ce sont les principes consistant à ne laisser personne de côté et à tendre la main d'abord aux plus démunis.

Quatre années de mise en œuvre ont montré qu'il y a des lacunes dans les données, les structures et le financement. Certaines de ces lacunes sont énormes lorsqu'il s'agit de pays en situation particulière,

notamment les pays les moins avancés, les pays les moins avancés sans littoral et les petits États insulaires en développement. Alors que les examens à mi-parcours du Programme d'action de Vienne, des Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa) et du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 approchent à grands pas, les objectifs de développement durable nous obligent, en tant que communauté internationale, à concentrer nos priorités sur les pays qui en ont le plus besoin. Dans notre cheminement vers la réalisation des objectifs de développement durable, la prochaine décennie doit être à la fois une décennie d'action et de résultats. Ainsi, la seule option qui s'offre à nous est d'assurer un multilatéralisme fort qui puisse susciter une réponse mondiale.

Le Népal, pays enclavé, montagneux et moins avancé qui a subi une transformation politique, a désormais donné la priorité à la prospérité économique et au développement durable. Cette ambition nationale est reflétée dans la devise du Gouvernement : « Un Népal heureux et prospère ». Tout en s'alignant sur la plupart des objectifs de développement durable, le Gouvernement népalais a adopté un quinzième plan périodique, assorti d'une vision à long terme sur 25 ans pour le pays, qui vise à tracer la voie du développement transformateur et à apporter des changements structurels dans notre économie.

En raison de son système montagneux d'environ 800 kilomètres, le Népal se trouve dans l'une des régions du monde les plus vulnérables aux changements climatiques. Nous attachons une grande importance au développement durable et intégré des montagnes. Compte tenu des exigences de la crise climatique, le Gouvernement népalais a décidé de convoquer le Dialogue de Sagarmatha, un forum mondial annuel d'échange de vues sur divers sujets, dont les changements climatiques.

Le financement du développement durable demeure un défi important. Dans le seul cas du Népal, nous aurons besoin d'environ 18 milliards de dollars par an pour atteindre les objectifs de développement durable d'ici 2030. Nous ferons de notre mieux pour mobiliser toutes les ressources nationales que nous pourrons. Dans le même temps, nous exhortons nos partenaires de développement à honorer leurs engagements dès que possible. Le Népal a également organisé un sommet sur l'investissement cette année pour encourager les

investissements du secteur privé. Il est évident que sans une coopération et un partenariat accrus avec tous nos partenaires internationaux pour obtenir les ressources, la technologie et l'appui nécessaires, la réalisation des objectifs de développement durable restera difficile.

En conclusion, je tiens à rappeler que nous avons besoin d'une collaboration accrue et de partenariats plus nombreux, comme le souligne à juste titre la déclaration politique. Le Népal est prêt à faire tout ce qui est en son pouvoir pour rendre son peuple prospère et notre planète durable.

M^{me} Tesfamariam (Érythrée) (*parle en anglais*) : Quatre années se sont écoulées depuis le début de la mise en œuvre des objectifs de développement durable, et nous avons 11 ans pour tenir nos engagements. Il est essentiel de suivre les progrès que nous réalisons et d'examiner les défis auxquels nous faisons face si nous voulons faire le point sur le chemin que nous avons parcouru dans la réalisation de nos engagements en matière de développement durable. Il est important de noter les tendances positives que de nombreux pays ont enregistrées dans la réduction des taux d'extrême pauvreté et de mortalité juvénile. L'augmentation de la mise en œuvre d'une budgétisation tenant compte de la problématique femmes-hommes à l'échelle mondiale est tout aussi remarquable. Toutefois, les progrès restent inégaux, et leur rapidité ainsi que leur ampleur ne sont pas à la hauteur des engagements nécessaires pour atteindre les objectifs ambitieux des objectifs de développement durable d'ici 2030.

L'Érythrée a fait de modestes progrès sur la voie du développement durable dans ses trois dimensions économique, sociale et environnementale, grâce à sa politique de longue date de croissance équilibrée et axée sur l'être humain. La réalisation des objectifs de développement durable est certes un défi de taille pour de nombreux pays, mais encore plus pour les pays en développement et ceux qui ont été touchés par des conflits. Pour un pays comme l'Érythrée, en proie à un conflit pendant plus des trois quarts de son existence en tant que nation, la paix récente dans la région a ouvert de meilleures perspectives et un avenir prometteur pour récupérer les possibilités qui avaient été perdues. Cette trajectoire positive permettra à l'Érythrée et au reste de la région de se concentrer sur la mise en place des éléments de base nécessaires au développement et à l'intégration régionaux. Alors que la région s'oriente vers l'intégration, la tâche de pourvoir aux besoins fondamentaux de nos peuples – nourriture, eau, soins

de santé, éducation, transport, électricité, renforcement des capacités, emploi et autonomisation des jeunes – ne peut être reportée.

L'Érythrée s'est engagée dans un double programme d'accélération de la croissance économique et de collaboration avec ses voisins pour instaurer et maintenir la paix dans la région. Nous continuerons de prendre les mesures nécessaires pour renforcer notre mobilisation des ressources nationales, tant humaines que financières, que nous considérons comme des moteurs du développement durable. Cependant, on ne saurait trop insister sur l'importance d'intensifier le partenariat mondial et d'attirer des investissements substantiels dans divers secteurs de nos économies.

Le succès de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 exige que nous travaillions ensemble et fassions preuve de solidarité. Tâchons de tenir les engagements que nous avons pris de mettre dûment en œuvre nos politiques et de mobiliser les ressources dont nous avons besoin pour bâtir un avenir meilleur pour tous, tout en ne laissant personne derrière nous. Cela nécessitera la participation pleine et effective de toutes les parties prenantes à la mise en œuvre des objectifs de développement durable. De son côté, l'Érythrée ne ménagera aucun effort pour devenir un pays à revenu intermédiaire et économiquement prospère d'ici à 2030, renforçant ainsi les bases d'un pays où règne l'harmonie et qui répond aux attentes et aux aspirations de son peuple.

M. Alshamsi (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Selon des rapports récents, malgré les progrès enregistrés dans de nombreux domaines dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Accord de Paris sur le climat, le rythme de la mise en œuvre au niveau mondial a été lent dans l'ensemble. Il n'est pas exagéré de dire que nous avons dévié de notre cap. Le premier Sommet mondial sur les objectifs du développement durable a donc été une occasion idéale de discuter collectivement des moyens d'accélérer le processus de mise en œuvre.

Les Émirats arabes unis appuient l'engagement pris par la communauté internationale de lancer une décennie d'action et de réalisations en faveur du développement durable. Nous avons réorienté nos programmes d'aide étrangère, qui s'élevaient à 20 milliards de dollars de 2016 à 2018, afin d'appuyer directement la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Désormais, notre objectif est de renforcer les mécanismes de mise en conformité avec

les objectifs de développement durable et d'augmenter les financements nécessaires à leur réalisation en mobilisant toutes les sources.

Il est essentiel de combler les lacunes dans les secteurs de l'énergie et de la technologie si nous voulons avancer sur la voie de l'élimination de la pauvreté. Les Émirats arabes unis estiment qu'il est grand temps que les programmes de l'ONU concentrent leurs efforts sur ces deux secteurs. Dans le même ordre d'idées, dans le cadre de leurs partenariats dans le domaine des énergies renouvelables, évalués à 1 milliard de dollars, les Émirats arabes unis ont pu apprécier par eux-mêmes comment le financement public peut stimuler le financement privé.

Les possibilités de création d'emplois sont donc nombreuses. Par exemple, nous prévoyons que les activités de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables contribueront à créer environ 11 millions d'emplois dans le secteur des énergies renouvelables d'ici à 2030. Par conséquent, nous sommes conscients de tout le potentiel de transformation de nouveaux secteurs, tels que les énergies renouvelables et les technologies numériques, à l'appui de la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Les Émirats arabes unis sont déterminés à travailler en étroite coopération avec l'ensemble de leurs partenaires en vue d'exploiter pleinement ce potentiel.

En conclusion, le monde a besoin de plus d'ambassadeurs et de partisans des objectifs de développement durable, pour garantir que ceux-ci sont adaptés à ceux pour lesquels ils ont été conçus. À cette fin, les Émirats arabes unis ont placé les objectifs de développement durable au cœur de l'Expo 2020, la prochaine exposition universelle qui se tiendra à Dubaï. Les objectifs de développement durable seront intégrés à l'Expo 2020 et à l'ensemble des activités prévues, en vue d'inciter les visiteurs à devenir des ambassadeurs de changements positifs dans leurs communautés. Nous attendons 25 millions de visiteurs de toutes les régions du monde, et nous espérons que l'Expo 2020 sera le plus grand événement à ce jour pour ce qui est d'accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable et une occasion de forger des partenariats entre les pays et les participants en vue de la réalisation de nos objectifs communs énoncés dans le Programme 2030.

M^{me} Juárez Argueta (Guatemala) (*parle en espagnol*) : Nous ne pouvons manquer cette occasion de nous féliciter de l'adoption, aujourd'hui, de la déclaration politique issue du forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les

auspices de l'Assemblée générale (résolution 74/4), ainsi que de l'engagement sous-jacent démontré au niveau mondial en faveur de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de chacun de ses objectifs de développement durable.

Le Guatemala a réalisé des progrès importants dans la planification de son développement. Notre pays a notamment adopté son plan de développement national – K'atún : Notre Guatemala 2032 – en 2014 et intégré les objectifs et cibles du Programme 2030 dans son plan national de développement en 2016, en les regroupant en 10 priorités nationales. L'examen national volontaire, que nous avons présenté pour la deuxième fois cette année, nous a permis de faire le point sur les cinq premières années de mise en œuvre de notre plan national de développement. Cet examen a été réalisé dans le cadre d'un processus beaucoup plus participatif et d'une portée plus large, en collaboration avec les institutions publiques, les municipalités, les conseils du développement, les partenaires en matière de coopération internationale, le secteur privé et la société civile. Toutefois, comme l'Assemblée générale l'a réaffirmé aujourd'hui, notre vision est de lancer une décennie d'action et de réalisations en faveur du développement durable.

Notre expérience nous a appris que le développement durable passe par un réajustement des institutions, des politiques publiques, des programmes et des budgets, ce qui exige un effort considérable de la part des gouvernements dans le processus de mise en œuvre. Il sera essentiel à ce stade de renforcer les capacités des autorités locales ainsi que les systèmes et outils statistiques à l'appui d'une prise de décisions cohérente et stratégique. Il importe donc de renforcer les moyens de mise en œuvre, en particulier le financement du développement, domaine dans lequel les investissements privés, le commerce, l'endettement tolérable et le transfert de technologie peuvent compléter les initiatives qui font appel aux ressources nationales et à l'aide publique au développement. Nous reconnaissons que les alliances stratégiques sont essentielles pour compléter les efforts des gouvernements à tous les niveaux.

Au Guatemala, nous accordons la plus haute importance à la réduction de la pauvreté; à la protection sociale; à l'accès aux services de santé; à la promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle; à l'accès à une éducation de qualité, pertinente et équitable; à l'offre d'emplois décents et de qualité, en particulier pour les

jeunes; et à la réduction des inégalités afin de réduire les écarts qui touchent les populations autochtones, les femmes, les personnes handicapées et les zones rurales.

De même, en tant qu'un des pays les plus vulnérables aux effets des changements climatiques dans le monde, nous insistons sur la nécessité d'intégrer les principes d'adaptation et d'atténuation à tous les niveaux des politiques publiques. Nous soulignons également qu'il importe de continuer à renforcer les institutions, la sécurité et l'accès à la justice, ce qui nous permettra de disposer d'institutions solides et démocratiques qui répondent aux besoins de développement de nos citoyens afin de promouvoir l'avènement de sociétés paisibles et inclusives.

Je tiens à réaffirmer l'engagement de mon pays à réaliser nos priorités nationales, et nous appelons à des efforts intégrés en faveur du multilatéralisme pour que nous puissions mieux relever les défis qui nous attendent.

M. Kakanur (Inde) (*parle en anglais*) : Il y a quatre ans, la communauté internationale s'est engagée à ne laisser personne de côté et à engager le monde sur une voie durable. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable représentent un plan d'action pour concrétiser cet engagement. Nous entamons la dernière décennie de la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Bien que nous ayons réalisé des progrès considérables au cours du premier cycle de quatre ans, des obstacles se dressent sur le long chemin qui reste à parcourir.

Le programme de développement de l'Inde repose sur le principe suivant : « Avec le soutien de tous, pour le développement de tous et pour gagner la confiance de tous ». Cette devise reflète l'essence même du Programme de développement durable à l'horizon 2030. La capacité d'un pays d'atteindre et de maintenir une croissance économique à long terme est fonction de sa capacité d'accroître sa productivité en tirant parti des avancées technologiques, ainsi que de son capital humain et physique.

En Inde, le secteur de la technologie financière a contribué à l'amélioration rapide de l'accès aux services financiers et de l'inclusion financière. Un nombre record de 370 millions de personnes marginalisées ont intégré le système financier au cours des cinq dernières années. L'omniprésence de téléphones mobiles, qui sont connectées aux cartes biométriques numériques et

aux comptes bancaires, ont permis au Gouvernement de cibler les subventions et de fournir des services de gouvernance en ligne.

En avril 2018, nous avons atteint l'objectif visant à atteindre un taux de 100 % en matière d'électrification rurale, et nous redoublons d'efforts pour atteindre un taux de 100 % d'électrification des ménages au cours des prochains mois. En septembre 2018, nous avons lancé le plus grand régime de couverture sanitaire financé par l'État au monde, qui s'applique à 100 millions de ménages et peut permettre de fournir des services de santé gratuits à une population de 500 millions de personnes. Ce système de santé gratuit et sans papier met en place une couverture allant jusqu'à 7 000 dollars par famille et par an pour des soins secondaires et tertiaires, y compris l'hospitalisation. Nous comptons également éliminer la malnutrition en Inde d'ici à 2022 et nous avons lancé des travaux de construction de 40 millions de logements abordables, qui seront achevés durant la même période.

Grâce à toutes ces initiatives de développement, l'Inde a accompli des progrès considérables en vue de l'élimination de la pauvreté absolue. Selon le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Inde a sorti 271 millions de personnes de la pauvreté entre 2006 et 2016, enregistrant la réduction la plus rapide de l'indice de pauvreté multidimensionnelle au cours de cette période.

L'Inde est fermement résolue à concrétiser ses contributions déterminées au niveau national bien avant la date butoir, à protéger son riche environnement et à s'engager sur la voie d'un développement durable et à faible émission de carbone. Dix-sept pays dans le monde abritent collectivement 70 % de la biodiversité de la planète, ce qui leur vaut le titre de « pays hyperdivers ». L'Inde est un de ces pays; elle représente 7 à 8 % de la biodiversité mondiale, mais elle est néanmoins capable de nourrir 17 % de la population mondiale. Nous estimons qu'il est possible d'établir un équilibre sain entre le développement et la conservation. Le doublement de la population de tigres en Inde – dont le nombre est passé de 1 411 en 2006 à 2 967 en 2019 – corrobore cette opinion. Aujourd'hui, 70 % de la population mondiale de tigres survit en Inde.

Nous nous sommes également engagés à restaurer 26 millions d'hectares de terres dégradées dans le cadre d'un vaste programme de reboisement. Nous avons par ailleurs lancé une coalition pour des infrastructures résilientes aux catastrophes – un

partenariat mondial dans le cadre duquel des connaissances concernant différents aspects des infrastructures résilientes au climat et aux catastrophes sont développées et échangées.

En outre, nous avons assuré efficacement le suivi de la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Le suivi de la mise en œuvre des objectifs de développement durable en Inde a été confié à notre groupe de réflexion national – l’Institution nationale pour la transformation de l’Inde – qui est présidé par notre premier ministre. Afin de disposer de données de haute qualité, fiables et actualisées, nous avons mis en place l’Indice objectifs de développement durable de l’Inde. Il s’agit d’un tableau de bord en ligne qui fait le suivi de la mise en œuvre des objectifs de développement durable au niveau de l’État et propose aux provinces des mesures d’incitation appropriées pour encourager la concurrence et leur donner les moyens d’améliorer leur performance.

Dans un esprit de partage d’expériences, y compris les succès enregistrés, les défis rencontrés et les enseignements tirés de ces expériences, et en vue d’accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l’horizon 2030, l’Inde a présenté son examen national volontaire à la soixante et onzième session de l’Assemblée, et présentera son deuxième examen durant le forum politique de haut niveau en 2020.

Notre objectif est de veiller à ce que chacun des citoyens indiens, au nombre de 1,3 milliard, profite des avantages du progrès et du développement de notre pays. Les progrès accomplis par l’Inde dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable revêtent une grande importance pour le monde entier, étant donné que ce pays accueille environ 17 % de la population mondiale. Bien qu’étant toujours un pays en développement, dans l’esprit de la coopération Sud-Sud, l’Inde a créé en 2017 le Fonds de partenariat Inde-PNUD pour aider d’autres pays en développement à atteindre leurs objectifs de développement durable. Nous nous sommes engagés à verser au Fonds un montant de 176 millions de dollars au cours des 10 prochaines années, en mettant l’accent sur des projets de développement dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement.

Le mahatma Gandhi a dit un jour : « Il n’y a que deux jours dans l’année où l’on ne peut rien faire. L’un s’appelle hier et l’autre demain ». Concrètement,

il voulait dire que nous devons agir aujourd’hui pour relever nos défis en matière de développement.

M^{me} Rosa Suazo (Honduras) (*parle en espagnol*) :
Ma délégation voudrait saisir cette occasion pour faire une brève déclaration à la suite de l’adoption de la déclaration politique issue du forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les auspices de l’Assemblée générale (résolution 74/4), afin de souligner l’engagement du Honduras à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l’horizon 2030. Quatre ans après le début de la mise en œuvre de ce Programme, même si nous avons enregistré quelques progrès, il est évident que nous devons redoubler d’efforts pour atteindre les objectifs de développement durable. Comme l’indique la déclaration, il faut mener une action accélérée, notamment une mobilisation stratégique des ressources nécessaires pour ne laisser personne de côté.

Dans le monde d’aujourd’hui, nous devons passer des paroles aux actes. À cette fin, mon pays a élaboré des stratégies concrètes pour mettre en œuvre le Programme 2030. La première étape a été l’intégration des objectifs de développement durable dans notre système national de planification. Nous avons informé l’Assemblée générale des progrès réalisés à cet égard. Par la suite, nous avons mis en place une commission nationale sur le Programme de développement durable à l’horizon 2030. Par l’intermédiaire de cette commission, le Gouvernement hondurien assurera la mise en œuvre, le suivi et le contrôle effectifs des objectifs de développement durable dans le pays, avec la participation des acteurs du gouvernement central, mais aussi des autorités locales, des organisations non gouvernementales, du secteur privé et du milieu universitaire. Le Programme 2030 est un engagement de tous envers tous, et nous devons unir nos forces de manière concertée.

Lorsque nous parlons de la mise en œuvre du Programme 2030, nous devons également aborder la question des changements climatiques. Il ne sera pas possible de parvenir au développement durable si des mesures ne sont pas prises pour atténuer les effets des changements climatiques. Si nos efforts ne tiennent pas compte des changements climatiques, ils réduiront à néant les progrès réalisés au cours de ces dernières décennies en matière de développement, mettant en péril la stabilité interne des pays et la paix mondiale.

Au Honduras, nous promouvons des systèmes de production agricole adaptés aux changements

climatiques; les centres de recherche et d'innovation agricoles; et les structures protégées comme les serres, les systèmes d'irrigation intelligents et les réservoirs d'eau. Nous menons également des campagnes de reboisement pour encourager les jeunes et les enfants à conserver les forêts. La société dans son ensemble doit participer aux efforts visant à créer des conditions propices à la résilience, à l'adaptation et à l'atténuation.

L'accès aux financements, la mobilisation des ressources du secteur privé et la coopération internationale doivent être renforcés afin de mettre en place un système qui intègre de nouvelles modalités d'accès aux fonds – un système qui prend en compte les questions de genre et qui inclut les couches les plus vulnérables de la population, afin que tous les membres de la société tirent véritablement profit du commerce équitable.

Pour terminer, le Honduras réaffirme sa ferme conviction que l'adoption de cette déclaration donnera un nouvel élan à la mise en œuvre du Programme 2030 en vue de la réalisation des objectifs de développement durable.

M^{me} Brink (Australie) (*parle en anglais*) : Les objectifs de développement durable reflètent les valeurs de l'Australie et nos ambitions pour notre région indo-pacifique – la prospérité, la stabilité et l'inclusion. Nous sommes fiers de nous être joints aux autres pays pour réaffirmer notre engagement en faveur du Programme de développement durable à l'horizon 2030 à l'occasion du Sommet sur les objectifs de développement durable et par cette déclaration politique (résolution 74/4). Nous félicitons l'Ambassadeur Skoog et l'Ambassadrice Carey pour l'efficacité avec laquelle ils ont dirigé les négociations.

L'Australie est fière de travailler en coopération avec ses partenaires internationaux pour promouvoir la réalisation des objectifs de développement durable au niveau national, dans notre région et dans le monde. Nous savons qu'il est essentiel d'exploiter et de développer les compétences des femmes et des filles pour promouvoir l'égalité et l'autonomisation si nous voulons atteindre non seulement le cinquième objectif de développement durable, relatif à l'égalité des sexes, mais aussi l'ensemble des 17 objectifs de développement durable. L'année dernière, l'Australie a présenté sa première déclaration sur la sécurité économique des femmes pour améliorer les perspectives économiques des femmes australiennes et concrétiser notre vision d'une Australie dynamique, sûre et solidaire. Nous luttons contre les violences faites

aux femmes dans le cadre de notre plan national de lutte contre la violence à l'égard des femmes et de leurs enfants pour la période 2010-2022. Nous sommes également en train d'élaborer notre deuxième plan d'action national pour les femmes et la paix et la sécurité afin de définir des orientations à long terme pour les efforts en faveur d'une participation véritable des femmes et des filles aux processus de paix et de sécurité.

Le Pacifique est le berceau de l'Australie. Il fait face à des défis importants et spécifiques. C'est pourquoi nous avons lancé notre programme « Pacific Step-up », qui place la région au centre de notre politique étrangère. L'Australie travaille en étroite consultation avec ses partenaires dans la région du Pacifique pour relever les défis à long terme auxquels la région est confrontée en matière de développement, notamment les changements climatiques. Ensemble, nous renforçons la résilience de la région face aux changements climatiques et aux catastrophes, nous améliorons la santé des océans et nous luttons contre la pollution par les plastiques. Nous œuvrons également de concert pour aider les communautés de la région à s'attaquer aux causes sous-jacentes de l'inégalité de genre et à réduire la violence sexiste et familiale.

L'Australie ouvre ses marchés du travail aux travailleurs du Pacifique, ce qui stimule les envois de fonds et favorise le développement des compétences dans toute la région. Le système de câble de la mer de Corail relie l'Australie à la Papouasie-Nouvelle-Guinée et aux Îles Salomon en vue d'accroître le réseau Internet et la connectivité avec nos voisins. Ce projet se veut véritablement transformateur. Nous travaillons dans le cadre du système multilatéral pour veiller à ce que les ressources supplémentaires nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable soient allouées à notre région.

Le Programme 2030 est ambitieux et plus pertinent que jamais. Nous nous réjouissons à la perspective de travailler avec tous nos partenaires pour relever le défi que nous nous sommes fixé de transformer notre monde et de ne laisser personne de côté.

M. do Rego (Bénin) : C'est pour mon pays le Bénin, un réel plaisir de prendre la parole lors de cette séance plénière qui traduit l'appropriation par l'Assemblée générale, de la déclaration politique adoptée lors du Sommet sur les objectifs de développement durable (résolution 74/4).

Après quatre années de mise en œuvre au Bénin, l'une des leçons essentielles qui émerge, est que l'intégration des initiatives relatives aux objectifs de développement durable dans les cadres nationaux de planification est essentielle pour la mise en œuvre efficace du Programme 2030. Celle-ci doit impérativement privilégier l'harmonisation des principes de priorisation, de coordination et du partenariat.

L'appropriation nationale des objectifs de développement durable a conduit, au Bénin, à retenir 49 cibles prioritaires et 168 indicateurs de suivi. Ce nombre important de cibles impliquant tous les secteurs d'activité a induit une coordination plus active et plus contraignante avec en sus une meilleure coordination de la gestion des données. L'ensemble du cadre de planification du développement a ainsi été aligné sur ces cibles prioritaires.

Le processus d'appropriation s'est poursuivi avec l'évaluation de la réalisation des cibles prioritaires des objectifs de développement durable dont le coût substantiel est de l'ordre de 74 milliards de dollars. Cette évaluation a permis au pays de mesurer le réel défi que représentent la mobilisation des ressources et l'assainissement du cadre macro-budgétaire. Une analyse des effets d'entraînement et de synergie entre les cibles prioritaires des objectifs de développement durable a amené à définir neuf points d'entrée opérationnel à savoir : la protection sociale; la production agricole; l'éducation; la santé; l'eau potable; l'énergie; les infrastructures; les villes et établissements humains; et enfin la terre.

Des projets de grande envergure sont mis en œuvre dans chacun de ces domaines avec des résultats tangibles, à bien des égards

Encourageant à aller encore plus loin. À titre illustratif, nous pouvons citer : la mise en œuvre du projet de protection sociale intitulé Assurance pour le renforcement du capital humain au profit des couches les plus vulnérables dans les secteurs de l'agriculture, du commerce, du transport, de l'artisanat, de l'art et de la culture; la mise en œuvre du projet des cantines scolaires avec 51 % des écoles primaires enrôlées dans le cadre du Programme national d'alimentation scolaire intégré, qui a permis d'améliorer non seulement les performances scolaires, l'état sanitaire et nutritionnel des élèves, mais aussi de développer la production agricole locale qui procure des revenus substantiels aux paysans; la mise en œuvre de la réforme de tout le secteur agricole avec la définition de pôles de développement agricole pilotés

par des agences territoriales de développement agricole chargées de mettre en œuvre des programmes nationaux de développement de filières. Les investissements massifs dans le domaine de l'eau potable à travers la réhabilitation des forages et des projets d'adduction d'eau villageoise ont enfin permis d'atteindre la cible des objectifs de développement durable de l'eau potable pour tous dès 2021, soit 10 ans avant l'échéance.

Dans le secteur de l'énergie, la mise en service de nouvelles capacités de génération d'électricité de 127 mégawatts pour une prévision de 400 mégawatts d'ici 2021, et ce avec un mixe énergétique de 25 % d'énergie renouvelable a contribué à réduire de moitié notre dépendance énergétique.

La mise en œuvre d'un programme d'asphaltage au niveau de toutes les grandes villes et villes secondaires du Bénin à des fins d'assainissement urbain participe de l'amélioration des conditions de vie de nos populations. Enfin, des solutions durables sont en cours de mise en œuvre en vue de réduire et d'inverser la courbe de dégradation des terres dans le pays. Dans cette optique, plus de 13 000 producteurs agricoles ont déjà été formés à la gestion durable des terres et à la réhabilitation des sols dégradés pour améliorer la sécurité alimentaire.

Pour conclure, je voudrais au nom du Gouvernement de mon pays, réitérer toute notre reconnaissance aux partenaires techniques et financiers pour leur soutien de tous les instants dans les progrès réalisés au Bénin. Cependant, mon pays n'a pas manqué de présenter à deux reprises ses rapports nationaux volontaires dans le cadre du forum politique de haut niveau afin de se soumettre aux principes de l'évaluation. De ces évaluations annuelles auxquelles se soumettent les États Membres et au regard du rapport de 2018 du Secrétaire général sur les objectifs de développement durable (E/2018/64), il ressort que le rythme de progression au niveau mondial ne suit pas celui prévu par le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Cet état de choses nous oblige à prendre des mesures immédiates et intensifiées à tous les niveaux afin que, effectivement, nous ne laissions personne de côté.

M. Al-Kuwari (Qatar) (*parle en arabe*) : L'État du Qatar se félicite de l'adoption de la déclaration politique issue du forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les auspices de l'Assemblée générale (résolution 74/4). Nous remercions une fois de plus les cofacilitateurs, les Représentants permanents des Bahamas et de la Suède, des efforts

inlassables qu'ils ont déployés pour faciliter, de manière ouverte et transparente, les consultations portant sur cette déclaration politique.

En adoptant cette déclaration politique, nous réaffirmons notre engagement mutuel et ambitieux de réaliser notre vision commune d'ici 2030 et de ne laisser personne de côté. L'État du Qatar accorde une grande importance à un certain nombre de sujets essentiels abordés dans la déclaration politique, notamment la reconnaissance des difficultés particulières auxquelles se heurtent les pays les plus vulnérables dans leurs efforts de développement, et ce, y compris les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement. Étant donné que l'État du Qatar est convaincu de la nécessité d'accorder la plus grande attention aux actions à entreprendre pour répondre aux besoins et aux priorités des pays les moins avancés, nous accueillerons la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés en mars 2021. Nous espérons que cette conférence constituera l'occasion idéale pour insuffler une dynamique positive en faveur du développement durable des pays les moins avancés et une contribution importante aux efforts communs déployés à cette fin.

Compte tenu de l'impérieuse nécessité de se prémunir contre les menaces résultant des effets des changements climatiques et de coordonner l'action multilatérale à cet égard, nous nous félicitons que la déclaration politique réaffirme la nécessité d'établir des priorités et d'agir d'urgence, et au niveau mondial, pour atténuer les changements climatiques et s'y adapter – ce qui constitue l'un des défis majeurs de notre époque. L'État du Qatar a par conséquent tenu à jouer un rôle de premier plan au Sommet Action Climat, convoqué par le Secrétaire général le mois dernier, sous la direction du cheik Tamim bin Hamad Al-Thani, Émir de l'État du Qatar, du Président français et du Premier Ministre de la Jamaïque, en tant que pays chargés de codiriger l'alliance sur le financement de l'action climatique et la tarification du carbone.

Son Altesse Royale a annoncé à la réunion au sommet une contribution de 100 millions de dollars pour aider les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement à faire face aux changements climatiques, étant donné qu'il s'agit des pays les plus touchés par leurs effets. Conformément à l'engagement des États, souligné dans la déclaration politique, de soutenir les efforts déployés par le Secrétaire général afin de restructurer le système des Nations Unies pour le développement de manière à

renforcer l'assistance aux pays dans la mise en œuvre du Programme 2030, l'État du Qatar a annoncé en 2018 une contribution pluriannuelle réservée de 500 millions de dollars en ressources essentielles pour les entités du système des Nations Unies, y compris un appui au fonds d'affectation spéciale relevant du système des coordonnateurs résidents pour la période 2019-2020 et l'allocation de 20 millions de dollars sous la forme d'un soutien financier sur plusieurs années pour le réseau des laboratoires d'accélération du Programme des Nations Unies pour le développement en vue d'une réalisation plus rapide des objectifs de développement durable. Ces mesures placent le Qatar parmi les principaux partenaires de l'ONU dans divers domaines.

La déclaration politique fait ressortir qu'il importe de réaliser notre vision d'un monde où l'accès à une éducation inclusive de qualité et équitable est assuré. Cela s'inscrit dans le droit fil de l'importance que le Qatar accorde à l'éducation en tant que facteur du développement durable et au rôle central de celle-ci dans la réalisation des objectifs de développement durable. Mon pays prête aussi une attention étroite à l'éducation par l'intermédiaire de notre Education Above All Foundation qui fait énormément pour dispenser une éducation de qualité à 10 millions d'enfants et de jeunes dans le monde entier, en coopération avec nos partenaires internationaux.

Le Qatar, qui voit la déclaration politique comme une base solide pour rehausser notre ambition d'atteindre le développement durable et de ne laisser personne de côté, n'épargnera aucun effort pour continuer résolument d'agir sur la base du principe du partenariat et de la coopération sur des objectifs communs.

M. Cho Tae-yul (République de Corée) (*parle en anglais*): Tout d'abord, je tiens à remercier l'Ambassadrice Carey et l'Ambassadeur Skoog pour leurs efforts inlassables en tant que cofacilitateurs de la déclaration politique que nous venons d'adopter (résolution 74/4). Je suis convaincu que la déclaration nous guidera à travers la décennie d'action et de réalisation pour le développement durable.

C'est il y a quatre ans que les dirigeants mondiaux se sont réunis ici pour adopter les objectifs les plus ambitieux de l'histoire. Ils l'ont fait en vue de transformer le monde pour les gens et pour la planète. Toutefois, leur engagement n'a pas encore été totalement mis en œuvre dans la réalité. Il reste d'importants progrès à accomplir dans la concrétisation des objectifs de développement durable. Avant qu'il ne soit trop tard, nous devons

dynamiser notre volonté politique pour accroître nos efforts visant à leur donner pleinement suite.

Aujourd'hui, en m'appuyant sur l'expérience de mon propre pays, j'aimerais appeler l'attention de tous sur l'importance de l'inclusivité dans la promotion du développement durable. La République de Corée est souvent saluée comme une réussite en matière de développement, ce qui démontre qu'un développement porteur de transformation est possible même en l'espace d'un demi-siècle. Nous sommes également fiers d'avoir obtenu de front démocratie et développement économique, prouesse rendue possible par la forte aspiration du peuple coréen à une vie meilleure et par ses efforts sans repos pour y parvenir. Toutefois, une focalisation trop grande sur la croissance a abouti à un renforcement des inégalités et de l'exclusion dans les contextes économique, social et environnemental. Ces inégalités et cette exclusion ont sapé la cohésion sociale et dressé des barrières sur la voie du développement durable.

Dans le cadre de nos efforts pour redresser le cap, mon gouvernement a annoncé l'an dernier sa vision et sa stratégie pour une croissance innovante et inclusive. Le but ultime en est de bâtir une société qui garantisse l'égalité des chances et des résultats justes et équitables. Des mesures concrètes ont été mises en place cette année, assorties pour chacune de cibles et d'échéances précises. Le budget national a également été accru pour appliquer la vision retenue en matière de politique générale. En outre, mon gouvernement a renouvelé son plan d'action pour le développement durable, connu sous le nom de K-SDGs. Divers groupes, y compris les femmes, les jeunes et les personnes en situation de handicap, ont pris part à la définition des objectifs et des cibles pour l'avenir. Le plan d'action servira de mécanisme de contrôle global pour assurer l'inclusivité et la durabilité du développement économique du pays.

Les gouvernements ne peuvent à eux seuls relever efficacement les défis du développement durable. Il est essentiel de nouer des partenariats avec la société civile et le secteur privé, et la solidarité mondiale est un impératif. Pour appuyer la réalisation des objectifs de développement durable dans le monde entier, la République de Corée accroît régulièrement son aide publique au développement (APD). Nous continuerons de le faire, avec l'objectif d'une APD plus que doublée d'ici à 2030. Ce faisant, nous veillerons particulièrement à ce que notre aide parvienne à ceux qui risquent d'être laissés de côté, contribuant ainsi à établir des

sociétés pacifiques, justes et inclusives dans nos pays partenaires. Nous avons clairement défini des objectifs communs mais, pour les atteindre d'ici à l'année butoir fixée, nous devons agir d'urgence d'une façon qui corresponde vraiment à notre ambition. La République de Corée fera sa part dans cette entreprise tout au long de la période qui doit nous mener à 2030.

Qu'il me soit permis de terminer mon intervention sur une note personnelle. C'est la dernière séance de l'Assemblée générale à laquelle je participe, car je quitterai New York dans quelques jours après trois ans de service, qui concluent une carrière diplomatique longue de 40 ans. Cela a été un grand plaisir pour moi de travailler avec les membres de l'Assemblée générale et mes autres collègues pour promouvoir durablement la paix et le développement dans le monde entier. Présider la Commission de consolidation de la paix en 2017 et le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets cette année a été un insigne honneur et un privilège pour moi à cet égard. J'ai bon espoir que l'ONU fera fond sur ses réalisations passées et atteindra de nouveaux sommets sous votre direction compétente, Monsieur le Président. Je vous souhaite le meilleur dans vos nouvelles fonctions de Président de l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session.

Le Président (*parle en anglais*) : Je souhaite au représentant de la République de Corée tout le succès possible dans ses entreprises futures et salue le travail remarquable qu'il a accompli pour l'Organisation.

M^{me} Blais (Canada) : Le Canada se joint aux autres États Membres pour accueillir avec satisfaction l'adoption de la déclaration politique issue du forum politique de haut niveau sur le développement durable organisé sous les auspices de l'Assemblée générale (résolution 74/4). Nous tenons à remercier l'Ambassadrice Carey, des Bahamas, et l'Ambassadeur Skoog, de la Suède, ainsi que leur personnel pour l'excellent travail de coordination de ce processus.

(*l'oratrice poursuit en anglais*)

Le message que le Canada a entendu très clairement durant notre récente semaine de réunions de haut niveau consiste à dire que nous avons besoin de plus d'ambition si nous voulons relever les défis du XXI^e siècle. N'oublions pas que cette ambition est assez neuve, puisque ce n'est qu'il y a quatre ans que

nous avons élaboré le Programme de développement durable à l'horizon 2030, soit le plan à suivre pour notre population, notre prospérité et notre planète. Cependant, il faudra plus que simplement de l'ambition pour réaliser ce programme complet : nous avons également besoin de partenariats qui nous verrons travailler mieux ensemble. Réduire la pauvreté, assurer la sécurité économique de tous, autonomiser les femmes et les filles, faire face aux changements climatiques, bâtir des sociétés pacifiques et inclusives – ce sont là des objectifs ambitieux, qu'absolument aucun pays ne peut atteindre en travaillant de façon isolée. Il nous faut travailler ensemble. Travailler ensemble signifie aussi de faire participer les femmes et les filles, les hommes et les garçons, à tous les niveaux du gouvernement, dans les parlements, dans la société civile et dans les entreprises pour veiller à ce que nous pratiquions ce que nous prêchons.

Le Canada estime que notre but commun de ne laisser personne de côté représente le meilleur du multilatéralisme. Cela signifie de faire en sorte que les gens aient la possibilité de mener des vies meilleures. Nos objectifs mondiaux ne seront atteints que si nous entendons et prenons en considération les besoins et les priorités des plus pauvres et des plus marginalisés d'entre nous. Nous devons intensifier nos efforts et relever ces défis ensemble, tout en accordant une attention étroite aux besoins particuliers des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement et des régions touchées par des conflits. Comme l'a dit le Président Maamau de la République de Kiribati dans son allocution de cette année au débat général,

« la réussite des Nations Unies n'est en vérité pas fonction du nombre de traités conclus ou de résolutions adoptées mais de la manière dont l'Organisation améliore la vie des plus vulnérables » (A/74/PV.6, p. 42).

(l'oratrice reprend en français)

Le Canada sait qu'il ne sera pas facile d'assurer un niveau de vie décent pour tous, y compris les personnes les plus vulnérables. En effet, malgré que le Canada ait atteint un niveau plutôt élevé de développement économique et social, 3 millions de Canadiens luttent toujours pour satisfaire leurs besoins fondamentaux. Les personnes autochtones, les femmes, les personnes âgées, les personnes handicapées et les nouveaux arrivants au Canada sont plus souvent victimes de pauvreté, de discrimination et d'exclusion sociale.

(l'oratrice poursuit en anglais)

Le Canada estime que l'une de nos tâches les plus cruciales consiste à mobiliser les ressources nécessaires auprès des secteurs public, privé et philanthropique afin d'atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030. Pour cette raison, le Canada s'est réjoui de s'allier au Ghana pour cofaciliter le récent dialogue de haut niveau sur le financement du développement. Dans ce cadre, nous avons entendu que le monde avait plus qu'assez de moyens financiers pour faire de nos objectifs de développement durable une réalité. Les problèmes sont ancrés dans la coordination et la connexion. Le Canada considère que l'ONU, par son rôle normatif et son pouvoir rassembleur, occupe une position unique pour se porter à l'avant-garde de ces efforts.

Le Programme 2030 n'est pas un menu à la carte dans lequel nous pouvons choisir ce qui nous convient. C'est une approche holistique du mondialisme et de la durabilité, une approche dont nous dépendons tous pour notre survie. Ce n'est que quand nous nous engagerons ensemble en ce sens que nous rétablirons la confiance et rebâtirons l'espoir.

M. Alnahdi (Arabie saoudite) *(parle en arabe)* : Tout d'abord, je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé le 24 septembre le Sommet sur les objectifs de développement durable. Celui-ci a permis de mettre en avant l'engagement et le souhait de l'ONU et de ses États Membres de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et offert une bonne occasion de débattre des réalisations et des difficultés les plus importantes des quatre dernières années.

L'Arabie saoudite est consciente de l'importance des défis et des problèmes mondiaux auxquels nous nous heurtons dans la réalisation des objectifs de développement durable. Il nous faut adopter une approche globale afin de traiter ces défis et problèmes par l'intermédiaire de partenariats nationaux, régionaux et internationaux, avec la participation de toutes les parties prenantes. L'Arabie saoudite souligne aussi qu'il importe de tirer parti de tous les facteurs possibles en vue de concrétiser les objectifs du Programme 2030, tout particulièrement l'inclusivité et la participation des femmes et des jeunes et l'investissement dans le capital humain afin que toutes nos réalisations se maintiennent après 2030.

Le financement du développement est l'un des facteurs les plus importants de la réalisation des objectifs

de développement durable. Cela suppose l'élaboration de mécanismes financiers et non financiers et de stratégies pour appuyer la mise en œuvre en exploitant les ressources internes et en faisant participer le secteur privé, ainsi qu'en employant au mieux l'aide publique au développement. Dans le cadre de cet engagement mondial et conformément à notre vision pour 2030, qui est basée sur trois axes d'action – une communauté dynamique, une économie prospère et une nation ambitieuse –, nous travaillons dur pour que le Gouvernement œuvre efficacement dans d'autres secteurs, tels que le secteur privé et le secteur des entreprises à but non lucratif, afin d'assurer la croissance économique, l'équilibre social et la protection de l'environnement de façon durable.

L'Arabie saoudite est un partenaire capital dans la recherche de solutions radicales pour remédier aux problèmes de développement aux niveaux national, régional et international. Nous sommes impatients d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable. L'Arabie saoudite souligne l'importance d'une coopération régionale qui renforce la stabilité politique, économique et sociale et, ce faisant, crée les conditions nécessaires pour la mise en œuvre du Programme 2030 au niveau mondial. À l'occasion de notre présidence de la réunion au sommet du Groupe des Vingt qui se tiendra l'an prochain, l'Arabie saoudite veillera à ce que les priorités soient alignées sur les objectifs de développement durable et qu'elles les complètent.

M. Duarte Lopes (Portugal) (*parle en anglais*) : Le Portugal se rallie à la déclaration prononcée par M. Frans Timmermans, Vice-Président exécutif désigné de la Commission européenne, durant le Sommet sur les objectifs de développement durable.

Je souhaite, au début de cette déclaration complémentaire, remercier sincèrement nos collègues des Bahamas et de la Suède d'avoir cofacilité la négociation sur la déclaration politique que nous avons adoptée aujourd'hui (résolution 74/4), et qui est à la fois concise et ambitieuse.

Puisque je mentionne nos collègues, qu'il me soit permis d'adresser mes meilleurs vœux à l'Ambassadeur Cho Tae-yul, de la République de Corée, qui arrive au terme de son mandat réussi de trois ans ici à New York.

Le fait que nous approuvions tous cette déclaration signifie que nous avons été en mesure de renouveler l'engagement mondial en faveur du développement durable. Les progrès sont certainement trop lents dans

certain domaines. Nous devons incontestablement redoubler d'efforts, mais le Sommet sur les objectifs de développement durable a précisément été l'occasion de le reconnaître et de montrer que nous sommes prêts à retrousser nos manches et à accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Cette mise en œuvre doit être le fait de tous les États, nations développées comme en développement, avec la responsabilité commune d'atteindre les 17 objectifs de développement durable et leurs cibles respectives.

Ayant présenté son premier rapport national volontaire en 2017, le Portugal reste pleinement attaché à la mise en œuvre du Programme 2030 et déterminé à coopérer avec les autres pays à la faveur de partenariats aux fins de l'application de leurs propres mesures. Cet engagement s'est manifesté à l'échelle mondiale sous la forme de notre organisation réussie de la Conférence mondiale des ministres de la jeunesse à Lisbonne en juin dernier. Cette rencontre a encouragé le dialogue entre les gouvernements et les représentants des jeunes du monde entier et s'est achevée sur l'adoption de la Déclaration Lisboa+21 sur les politiques et programmes en faveur de la jeunesse. De plus, en ayant particulièrement à l'esprit la concrétisation de l'objectif 14 de développement durable, le Portugal coorganisera avec le Kenya la deuxième Conférence sur les océans à Lisbonne en juin prochain.

En conclusion, le Programme 2030 nous inspire à tous la volonté d'assurer un avenir meilleur, plus sûr, plus prospère et durable. C'est une vision à laquelle nous aspirons tous. Continuons de nous employer à lui donner pleinement suite.

M. Naeemi (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé la séance d'aujourd'hui sur un thème très important dans le cadre de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale à sa, afin de débattre de la question primordiale de l'accélération de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. C'est un grand honneur pour moi de faire part de nos réalisations et de nos difficultés dans la mise en œuvre du Programme 2030.

En collaboration avec notre secteur privé, notre société civile et nos partenaires de développement, le Gouvernement afghan s'attache à honorer ses engagements relatifs aux objectifs de développement durable alors que le pays est aux prises avec un conflit, sa propre fragilité et la pauvreté. Les objectifs de développement durable nous offrent la vision d'un

avenir meilleur, et nous travaillons activement à les traduire en mesures concrètes et en résultats positifs pour notre peuple. Je souhaite à présent mettre l'accent sur certaines de nos principales réalisations dans la concrétisation des objectifs de développement durable dans notre pays.

Afin de donner au Programme le niveau d'attention politique requis, un comité exécutif a été créé pour coordonner divers points relatifs aux objectifs de développement durable au plus haut niveau de politique générale. Le Ministère de l'économie a été désigné comme première instance gouvernementale chargée de diriger et de coordonner les travaux techniques sur les objectifs de développement durable en Afghanistan, à la fois par l'intermédiaire de groupes de travail et avec chaque organisme du Gouvernement afghan.

Ayant fixé cette orientation, le Ministère de l'économie a analysé les parties prenantes concernées par les objectifs de développement durable, procédé à des consultations et transposé au niveau national les cibles et indicateurs les plus pertinents. Cela a abouti à l'adoption des objectifs de développement durable pour l'Afghanistan tels qu'énoncés dans un document national. Plus récemment, nous avons aligné nos objectifs propres sur les priorités nationales de développement. Nous posons actuellement les bases d'une intégration systématique des cibles et indicateurs dans les processus nationaux de planification et de budgétisation.

Tout en travaillant avec tous les organismes publics garants de nos objectifs nationaux de développement durable, nous avons identifié nos cibles et domaines prioritaires pour produire un impact maximal grâce à une planification et à une budgétisation intégrées et orienter nos partenaires de développement – organismes donateurs, organisations multilatérales, organisations non gouvernementales, secteur privé national et société civile – pour qu'ils intègrent leurs programmes et projets dans les priorités de nos objectifs nationaux de développement durable au cours de la prochaine décennie.

Comme le développement et la sécurité sont liés, l'Afghanistan est encore à l'avant-garde de la lutte contre le terrorisme international. Notre peuple, nos ressources et nos infrastructures ont payé un lourd tribut à plus de quatre décennies de conflit, lesquelles ont constitué le premier obstacle à la réalisation du développement durable. Nous soulignons donc la nécessité d'une assistance internationale soutenue pour

atteindre dans les délais impartis les cibles des objectifs de développement durable.

Pour terminer, je tiens à vous assurer, Monsieur le Président, que l'Afghanistan est déterminé à ne laisser personne de côté dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous poursuivrons nos efforts pour atteindre de façon réalisable les cibles des objectifs de développement durable. Nous espérons que nos partenaires internationaux nous aideront à y parvenir ensemble.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à l'observateur de la Ligue des États arabes.

M. Alzabidy (Ligue des États arabes) (*parle en arabe*) : Quatre ans après l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, nous avons adopté aujourd'hui la déclaration politique issue du forum politique de haut niveau organisé sous les auspices de l'Assemblée générale (résolution 74/4). Cela représente une avancée positive que l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales devraient mettre à profit pour consacrer des efforts concentrés à la mise en œuvre du Programme 2030, avec détermination et sérieux. Il sera crucial que nous relevions ces défis tout au long de la prochaine décennie avec détermination et sérieux alors que nous mettrons en œuvre ce programme ambitieux. Ces défis sont ceux auxquels nous nous heurtons tous conjointement. L'universalité du Programme et la similarité des problèmes, quelle que soit leur forme, nous obligent à faire front commun pour les régler et assurer le bien-être de nos peuples. À cet égard, je ferai part brièvement de la vision de la Ligue des États arabes en ce qui concerne le traitement des défis qui se posent à nous dans la prochaine phase.

L'élimination de la pauvreté d'ici à 2030 demeure le principal défi qui nous attend. Cela suppose de mobiliser tous les efforts nationaux, régionaux et internationaux pour y parvenir car il s'agit d'un moyen de réaliser le développement durable et d'honorer notre engagement de ne laisser personne de côté. Le développement est un droit de l'homme pour chacun, et tous devraient en jouir, y compris les femmes, les jeunes et les personnes marginalisées, ainsi que les groupes les plus vulnérables, dont les enfants, les personnes en situation de handicap et les personnes âgées. Il faut à cette fin des outils financiers efficaces pour combler le fossé en matière de financement. La Ligue des États arabes appelle la communauté internationale à respecter ses engagements conformément à l'objectif 17 de développement durable,

s'agissant en particulier de mobiliser les ressources financières nécessaires pour appuyer les pays les moins avancés et les pays à revenu intermédiaire. Il faut également faire jouer le rôle crucial et vital de l'aide publique au développement comme source essentielle de financement pour les pays en développement.

Notre monde moderne, et en particulier la région arabe, est aux prises avec de graves problèmes politiques et de sécurité qui entravent la mise en œuvre du développement durable. Ces problèmes s'articulent autour des difficultés rencontrées par les peuples et les États qui sont sous occupation et en proie à des conflits. Il ne fait aucun doute que l'occupation israélienne dresse d'immenses obstacles au développement à la fois en Palestine occupée et dans les autres territoires arabes sous occupation. Ces peuples et États ont besoin d'une assistance et d'un appui spéciaux pour atteindre les objectifs de développement durable, en particulier ceux qui ont trait à la durabilité des ressources naturelles.

Qu'il me soit permis de souligner ici les répercussions à long terme que produisent sur le développement durable les déplacements forcés de masse résultant des guerres, du terrorisme, des conflits et de l'occupation, notamment dans la région arabe. Nous devons prendre en compte l'impact croissant de l'afflux de réfugiés sur les infrastructures dans les pays hôtes, en ce qui concerne la santé, l'éducation, le logement, l'énergie et l'eau. Dans ce contexte, il importe d'intensifier les efforts et la coopération entre l'ONU et la Ligue des États arabes en renforçant les activités humanitaires, en soutenant le financement du développement et en fournissant les fonds requis pour les plans d'action nationaux en faveur du développement, en développant les capacités des pays hôtes pour ce qui est de faire face aux répercussions de la crise, et en veillant à ce que les travaux menés pour atteindre les objectifs de développement durable ne soient pas entravés.

Pour terminer, la Ligue des États arabes réaffirme son engagement et celui de ses États membres à renforcer la coopération avec l'Assemblée générale, le Conseil économique et social et le Secrétariat pour poursuivre la réalisation des objectifs de développement durable et des cibles y afférentes, tant dans l'intérêt de nos organisations que pour parvenir au développement durable auquel nous aspirons tous.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à l'observateur de l'Union internationale pour la conservation de la nature.

M. O'Connor (Union internationale pour la conservation de la nature) (*parle en anglais*) : L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) accueille avec satisfaction la déclaration politique issue du forum politique de haut niveau sur le développement durable organisé sous les auspices de l'Assemblée générale (résolution 74/4). L'UICN juge encourageante la référence forte qui y est faite à la conservation et à l'utilisation durable des ressources marines et terrestres de notre planète et au coup d'arrêt qu'il faut porter à la dégradation des écosystèmes et à la perte de biodiversité. Nous jugeons également encourageant que les solutions basées sur la nature face aux changements climatiques aient occupé une place de choix durant le Sommet sur l'action pour le climat du Secrétaire général. Nous savons que la conservation, la restauration et la gestion durable des écosystèmes du monde – forêts, mangroves, tourbières, prairies, récifs de corail, zones arides – peuvent aider les pays et les communautés à s'adapter aux changements climatiques et à renforcer leur résilience, ainsi qu'apporter d'importants bénéfices sur le plan de l'atténuation.

Nous devons maintenant faire fond sur l'élan imprimé par les sommets tenus en septembre et nous préparer avec diligence pour 2020, année qui promet de marquer un tournant pour la biodiversité et la conservation de la nature. D'importantes cibles liées à la biodiversité dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 sont censées être atteintes d'ici à 2020. Même si elles le sont, et la probabilité qu'elles le soient toutes semble bien mince, il restera beaucoup à faire pour restaurer les écosystèmes de notre planète de manière qu'ils jouissent d'une santé robuste et arrêter la rapide perte de biodiversité qui est clairement décrite dans le récent rapport de la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques.

L'année à venir nous offre une formidable occasion d'accroître nos ambitions de quatre manières : premièrement, en veillant à ce que les contributions accrues déterminées au niveau national pour lutter contre les changements climatiques intègrent des cibles ambitieuses et quantifiées pour mettre en œuvre des solutions fondées sur la nature; deuxièmement, en veillant à ce que la Conférence des Nations Unies sur les océans et le Congrès mondial de la nature de l'UICN – l'axe Lisbonne-Marseille – fournissent, en parallèle, des résultats concrets et ambitieux pour faire progresser la santé des océans et intensifier l'action en faveur de la protection de la nature à plus grande échelle;

troisièmement, en élaborant une déclaration politique solide qui sera adoptée par les dirigeants du monde entier au sommet de l'année prochaine sur la biodiversité – une déclaration au moins aussi ambitieuse que la récente Charte de Metz sur la biodiversité; et, quatrièmement, en adoptant un cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, assorti d'objectifs scientifiques vérifiables et d'une stratégie de financement ambitieuse, lors de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, qui se tiendra l'année prochaine à Kunming.

Nous nous réjouissons à la perspective de coopérer avec tous les États Membres pour faire de 2020 une année charnière pour la biodiversité et les changements climatiques, car ces deux défis mondiaux sont étroitement liés, tout en étant indissociables du bien-être actuel et futur des êtres humains et des sociétés.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur au titre de ce point de l'ordre du jour.

Je tiens à remercier sincèrement l'Ambassadrice des Bahamas, M^{me} Sheila Carey, et l'Ambassadeur de Suède, M. Olof Skoog, qui ont facilité les consultations et ont fait preuve d'une compétence et d'une patience remarquables dans la conduite des délibérations et des négociations complexes sur la résolution 74/4. Je remercie également les États Membres de leurs précieuses contributions pour parvenir à un accord sur la résolution.

L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen du point 19 a) de l'ordre du jour.

Point 14 de l'ordre du jour (*suite*)

Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes

Projet de résolution (A/74/L.1)

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Libéria, qui va présenter le projet de résolution A/74/L.1.

M. Kemayah (Liberia) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de saisir cette occasion pour vous réitérer, Monsieur le Président, nos félicitations pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale. Nous tenons à vous féliciter pour la compétence avec laquelle vous continuez à diriger les travaux de l'Assemblée et à

vous assurer une nouvelle fois de l'engagement de notre délégation à appuyer pleinement votre leadership.

J'ai l'immense privilège de présenter à l'Assemblée générale, au nom des principaux auteurs et coauteurs, le projet de résolution A/74/L.1, intitulé « Proclamation de la Journée internationale de l'accès universel à l'information, le 28 septembre ».

L'accès à l'information est essentiel au fonctionnement démocratique d'une société et au développement de nos perspectives politiques, sociales et économiques. Il revêt également une importance capitale pour le développement durable des pays. L'accès à l'information, qui est reconnu dans le nouveau plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et dans les objectifs de développement durable énoncés à l'objectif 16.10.2, sert de catalyseur à tous les autres objectifs de développement durable, qu'il s'agisse d'éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde; de permettre à tous de vivre en bonne santé et de promouvoir le bien-être; d'assurer une éducation sur un pied d'égalité, de parvenir à l'égalité des sexes et d'autonomiser toutes les femmes et les filles; d'autonomiser les jeunes; de promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives; de réduire les inégalités à l'intérieur de chaque pays et entre les pays. Aucun de ces objectifs de développement durable ne peut être atteint sans accès à l'information. Les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable ne peuvent être mesurés sans accès à l'information.

Le Libéria, qui a traversé des conflits et des crises majeures de santé publique, comme la pandémie d'Ebola, reconnaît l'importance de l'accès à l'information pour faire face aux problèmes de cette ampleur. Notre expérience nous a permis de comprendre ce que le manque d'information peut représenter pour une société : la différence entre la vie et la mort.

Le projet de résolution que nous présentons aujourd'hui s'inspire de la résolution 38 C/70, adoptée à l'unanimité par les États membres de l'UNESCO lors de sa Conférence générale tenue à Paris en 2015, qui a proclamé le 28 septembre « Journée internationale de l'accès universel à l'information ». Depuis l'adoption de la résolution de l'UNESCO, plusieurs pays et organisations de la société civile célèbrent cette journée chaque année, en sensibilisant le public à l'importance de l'accès à l'information.

Le projet de résolution A/74/L.1, intitulé « Proclamation de la Journée internationale de l'accès universel à l'information, le 28 septembre », qui sera adopté aujourd'hui par l'Assemblée générale, créera la plus grande plateforme mondiale permettant aux gouvernements, aux organisations de la société civile, aux citoyens et aux partenaires de développement de débattre de l'importance de l'accès à l'information, de définir les problèmes et de concevoir des moyens nouveaux et créatifs de promouvoir l'accès à l'information comme un outil concret en faveur du développement et de la réalisation des objectifs de développement durable.

Le projet de résolution que nous présentons aujourd'hui est le résultat du travail dévoué de nombreux États Membres, petits et grands, provenant de différentes régions du monde. Cette appropriation aussi large et diversifiée démontre le caractère véritablement mondial de ce projet de résolution sur l'accès à l'information. L'adoption par consensus du projet de résolution A/74/L.1 par l'Assemblée générale aujourd'hui, mardi 15 octobre, enverrait un message clair et important à l'échelle mondiale, à savoir que nous sommes déterminés à améliorer l'accès à l'information et à réaliser les objectifs de développement durable.

Nous réaffirmons la détermination inébranlable et concrète de S. E. M. George Manneh Weah, Président de la République du Libéria, et du Gouvernement libérien à promouvoir l'accès à l'information, la liberté de la presse et la liberté d'expression, ainsi que la réalisation des objectifs de développement durable. Nous saluons les délégations sierra-léonaise et costaricienne, ainsi que les nombreux coauteurs, pour leur appui indéfectible à nos efforts dans cette entreprise remarquable et, surtout, pour s'être associés à cette initiative. Nous exhortons les États Membres qui ne l'ont pas encore fait à suivre leur exemple et à appuyer le projet de résolution. Nous remercions également les nombreux pays de différentes régions, les partenaires internationaux et les organisations de la société civile, notamment, entre autres, l'UNESCO, la Plateforme africaine sur l'accès à

l'information, l'Union de la presse du Libéria et toutes les autres institutions médiatiques du monde entier qui, au fil des ans, ont appuyé des initiatives favorisant l'accès à l'information dans le monde.

Les mesures que nous prenons aujourd'hui serviront à réaffirmer notre détermination collective en tant qu'organisme mondial – l'Organisation des Nations Unies – à œuvrer de concert pour améliorer l'accès à l'information et promouvoir la démocratie et la réalisation des objectifs de développement durable. Ensemble, nous devons donner la priorité à l'amélioration de l'accès à l'information en tant qu'outil central et pratique pour garantir la réalisation des objectifs de développement durable et évaluer les progrès accomplis dans ce sens.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/74/L.1, intitulé « Proclamation de la Journée internationale de l'accès universel à l'information, le 28 septembre ».

Je donne la parole à la représentante du Secrétariat.

M^{me} de Miranda (Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences) (*parle en anglais*) : J'informe l'Assemblée que, depuis la présentation du projet de résolution A/74/L.1, outre les délégations énumérées dans le document, les pays suivants s'en sont portés coauteurs : Arménie, Bénin, Colombie, Comores, Côte d'Ivoire, Cuba, Eswatini, Grèce, Grenade, Guinée, Irlande, Mali, Maroc, Nigéria, Norvège, Ouganda, Paraguay, Philippines, République centrafricaine, Sénégal, Serbie, Tunisie et Uruguay.

Le Président (*parle en anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée décide d'adopter le projet de résolution A/74/L.1?

Le projet de résolution A/74/L.1 est adopté (résolution 74/5).

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen du point 14 de l'ordre du jour.

La séance est levée à 12 h 55.